

pandues encore dans notre pays, doit s'efforcer de fournir à son malade une alimentation mixte en rapport avec ses besoins. Il sera récompensé de son audace (le mot n'est pas trop fort, tant la tradition est puissante) en voyant ses malades supporter plus allègrement les conditions si pénibles de leur longue maladie, échapper à bien des complications, et après une convalescence courte reprendre leurs occupations professionnelles sans les tares parfois indélébiles qui s'observent chez les typhiques traités avec un régime d'inanition."

Société Médicale de Montréal

Séance du 9 février 1910

PRESIDENCE DE M. ST-JACQUES

Une assistance nombreuse, la présence du maire de Montréal et de plusieurs confrères échevins ont fait très solennelle cette première séance régulière de l'année.

Le président, M. Eug. St-Jacques, le premier inscrit à l'ordre du jour, débute en souhaitant la bienvenue aux nouveaux élus du suffrage populaire, et dit l'honneur particulier qui rejait sur notre Société, à la suite de l'élection à la mairie de l'Hon. Dr J. J. Guerin, l'un de nos membres les plus assidus.

M. St-Jacques, en quelques phrases succinctes, expose ensuite le programme de l'année, lequel très attrayant est fait pour attirer les membres. Il entre peu après dans le vif de son sujet de conférence: l'enseignement de la médecine en France et en Allemagne, dont nous pouvons déduire les conclusions suivantes:

10. Les laboratoires d'Allemagne, plus riches et mieux outillés, l'emportent sur ceux de France.

20. L'enseignement clinique est de beaucoup supérieur en France, grâce au merveilleux talent de parole et à la clarté d'exposition de ses professeurs. Toujours la France est sans rivale pour l'étudiant qui veut se livrer à une spécialité.

30. Les cours de perfectionnement, à l'usage des praticiens, sont en Allemagne plus pratiques et mieux appropriés à tous les desiderata.

En quittant l'Europe, nous revenons à Montréal, avec une conférence de M. J. E. Laberge, sur l'organisation de notre bureau d'hygiène, en rapport avec les maladies contagieuses. Il adresse en passant un amer reproche aux médecins qui négligent de faire les déclarations des maladies contagieuses; il veut bien admettre cependant que l'oubli est la cause ordinaire du manquement à la loi, et pour y suppléer, il annonce l'essai d'un nouveau système de déclaration, plus pratique, et plus apte à rafraîchir la

mémoire. Il termine par la nomenclature des diverses attributions des employés du département et montre les résultats de leur travail: ainsi, grâce à eux, il a pu se convaincre que dernièrement, nous avons eu affaire à une véritable épidémie de fièvre typhoïde, et ce malgré les dénégations officielles d'alors.

Ces réminiscences d'un passé municipal peu lointain permettent à Son Honneur le Maire Guerin, de rappeler combien étaient fondées les plaintes des médecins et des citoyens, lors de la dite épidémie. Heureusement, ajoute-t-il, que la ville prenant conscience du mal qui la rongait, a eu le bon esprit de déléguer au Conseil plusieurs médecins, dont la tâche il est vrai n'en demeure pas moins sans périls, mais qui auront pour les aider dans le travail d'assainissement, le concours des corps médicaux. Pour lui, personnellement, qui a été à même d'apprécier jusqu'ici l'œuvre de la Société Médicale, il veut compter sur notre coopération, dans toutes les questions d'hygiène publique qui seront bientôt à l'ordre du jour. C'est dire qu'il s'intéressera de plus en plus à nos débats, qu'il saura encourager de sa présence, le plus souvent qu'il pourra.

MM. les Drs Garceau et Dubeau, nouveaux échevins, concourent dans les mêmes idées et s'en remettent à l'appui de la profession, dans l'œuvre d'épuration hygiénique, si nécessaire dans l'enceinte municipale.

MM. les Drs Latreille et St-Pierre, vu l'heure avancée, et sur la prière du président, remettent à une séance ultérieure la lecture de leurs communications.

Avant la clôture de la séance, le secrétaire fait part à l'assemblée de deux résolutions soumises par le Comité de Régie à l'approbation de l'assemblée; la première à l'effet d'organiser une série de banquets mensuels, dans le but d'y discuter les questions d'intérêts professionnels; la seconde en vue de faire nommer une commission spéciale, en rapport avec l'article 34 de nos règlements.

Ces deux suggestions sont adoptées; les messieurs suivants devront faire partie de la Commission spéciale: MM. J. Décarie, Bourgoïn, Chagnon, Cléroux, Bourgeois.

A 11 hrs. la séance est levée.

Le secrétaire,

LUDOVIC VERNER.

2me SEANCE

Le mercredi, 23 février 1910

PRESIDENCE DE M. ST-JACQUES

Devant 34 membres présents, les conférenciers de la soirée étudient tout à tour le rein normal et le rein pathologique.

Du rein normal, M. Boucher, nous expose d'abord de façon brève et concise tous les détails de structure histologique, et en illustre les particularités essentielles à l'aide de projections sur l'écran.

M. Asselin lui succède et nous entretient de la phy-